



Bulletin technique collectif rédigé par l'équipe viticole de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire pour l'ensemble des vignerons du 37

bsv
Bureau de service au végétal
Centre - Val de Loire
Rédigé d'après les observations du BSV Viti Centre-Val de Loire n° 7 du 14/05/2024 - Lien ici

Des conseils pour vous accompagner dans vos décisions et vos stratégies



Conseil Expertise Alternative et innovation

La synthèse de la semaine à venir

FLASH !!!!!..... A RETENIR CETTE SEMAINE...

- Premières taches de mildiou et de black-rot observées.
- Météo capricieuse avec un retour des averses orageuses prévu dès le milieu de semaine.

PRESSION MALADIES OUEST 37



Cliquez sur le lien de la maladie pour aller directement à sa page explicative

Traitement nécessaire ?



Mildiou

OUI



Oïdium

OUI



Black-rot

OUI



Botrytis

NON



PRESSION MALADIES EST 37

Cliquez sur le lien de la maladie pour aller directement à sa page explicative

Traitement nécessaire ?



Mildiou

OUI



Oïdium

OUI



Black-rot

OUI



Botrytis

NON



www.afnor.org
Liste des sites certifiés et de nos engagements sur www.chambres-agriculture.fr

La Chambre d'agriculture 37 est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA



SOMMAIRE

Page

- Point météo du 08/05 au 14/05 2
- Observé au vignoble cette semaine 2
- Stades phénologiques : 1-2 feuilles en une semaine 3
- Black-rot : observations des premières taches 3
- Mildiou : apparition des 1ers symptômes 4
- Oïdium : restez vigilants 5
- Etude ECOVITISOL : que valent les pratiques biodynamiques ? 6
- Reconnaître les parasites et les maladies de la vigne 7

QUE RETENIR DE LA SEMAINE ?

Météo instable

Mildiou Black-rot

Oïdium

7 à 8 feuilles

Point météo du 15/05 au 21/05

Mer 15/05	Jeu 16/05	Ven 17/05	Sam 18/05	Dim 19/05	Lundi 20/05	Mar 21/05
 10°C 16°C	 8°C 16°C	 10°C 17°C	 9°C 18°C	 12°C 17°C	 11°C 18°C	 14°C 15°C

Sources : Windy, Meteociel, meteologix, meteoblue

- Météo très instable dans les jours à venir : fortes pluies annoncées mais températures dans les normales saisonnières (moyenne trentenaire 1993-2023).
- Cumuls de pluies encore difficiles à déterminer, les précipitations pouvant vite évoluer en cellules orageuses → restez vigilants sur les pluies à venir.

Observé au vignoble cette semaine



Phytotoxicité liée au cuivre appliqué avec des températures froides, cabernet franc, Panzoult.



Demi diable ou cicadelle épineuse, côt, Amboise.



Cigarier : dégâts et insectes, cabernet franc, Chinon.



Eclatement des cellules végétales à cause du froid, chenin, Montlouis.



Bouquet de lin et vesce, cabernet franc, Chinon.



Cicadelle écumeuse et son crachat de coucou, chenin, Montlouis.



La Chambre d'agriculture 37 est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA



Stades phénologiques : 1 à 2 feuilles depuis la semaine dernière

OUEST (stade moyen)

Cabernet : 6 à 8 feuilles
Chenin / grolleau : 5 à 6 feuilles

Evolution lente et surprenante vis-à-vis des températures de la semaine dernière



EST (stade moyen)

Chenin : 7 – 8 feuilles étalées à boutons floraux agglomérés

Côt / sauvignon : 6 - 7 feuilles étalées

Cinétique un peu plus significative que dans l'ouest



Boutons floraux agglomérés, cabernet, Cravant, 13/05/2024



Boutons floraux agglomérés, grolleau, Rivarennes, 13/05/2024



Boutons floraux agglomérés, pinot meunier, Evsres, 13/05/2024



7 - 8 feuilles étalées, chenin, Montlouis, 13/05/2024

Black-rot : observations des premières taches

Observations de cette semaine (réalisées le 13/05/2024)



Quelques symptômes épars ont été observés à l'Est et à l'Ouest du vignoble.

Tache de black-rot fructifère, chenin, Montlouis, 13/05/2024.

Analyse du risque et stratégie de protection

- Les températures dans les normales et les pluies annoncées pour la semaine sont favorables au développement du black-rot, principalement dans les secteurs à historique.
- **À l'Est comme à l'Ouest, il est important d'être protégé avant les prochaines pluies.**



OUEST		EST
OUI	POINT TRAITEMENT	OUI



BIO

Soufre + cuivres associés ont une action secondaire sur le black-rot.

Il n'y a pas d'alternative au traitement.

CONVENTIONNEL

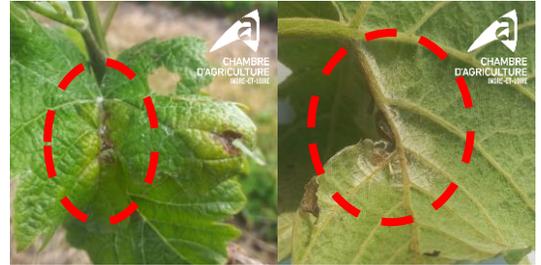
- La protection black-rot peut se coupler à la protection mildiou et oïdium grâce aux produits en double homologation.



Mildiou : apparition des 1ers symptômes

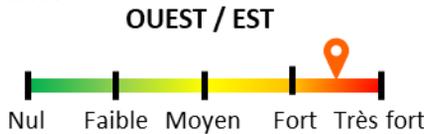
Observations de cette semaine (réalisées le 13/05/2024)

- Premiers symptômes de mildiou fructifère observés sur témoins non traités et sur témoins traités dans le **Noble joué**, à **Bourgueil** mais également à **Chinon**.
- Pour le moment, il ne s'agit que de quelques feuilles isolées, la fréquence et l'intensité des symptômes restent inférieures à 1% (sauf sur 1 secteur à Cravant les coteaux où la fréquence sur cep non traité et inondé est de 100% et l'intensité de 1 à 2 feuilles / cep).
- A l'Est, aucun symptôme observé.



Tache de mildiou fructifère, pinot meunier, Esvres, 13/05/2024

Analyse du risque



De nouveaux symptômes devraient être visibles en milieu de semaine notamment sur les secteurs très arrosés début mai. Au regard des forts risques orageux pour la semaine à venir, il est important de **garder un vignoble protégé à l'Ouest (où les symptômes prédominent) comme à l'Est.**

QUEST		EST
OUI	POINT TRAITEMENT	OUI

- Concernant les stratégies à base de produits de contact et pour les secteurs ayant reçu moins de 10 mm de pluie, le renouvellement peut se faire en fin de semaine (avant les fortes pluies du weekend-end prochain).
- Pour les protections réalisées à base de produits systémiques et pénétrants, le renouvellement doit s'envisager en fonction des cumuls d'eau, de la rémanence de votre dernier traitement, de la vitesse de pousse et de la présence de symptômes dans vos parcelles.

Stratégie de protection



BIO

- Privilégiez l'utilisation d'**oxyde cuivreux** (plus résistant au lessivage) type Kobber associé à des cuivres sous forme **hydroxyde** tel que Kocide 2000.
- Une intervention avec **100 g/ha d'oxyde cuivreux + 200 g/ha d'hydroxyde** doit être réalisé avant les pluies. Soit : 0,2 kg/ha de Kobber + 0,6 kg/ha de Kocide 2000.

CONVENTIONNEL

- Choisir des produits ayant une rémanence de 14 jours corrélée à la couverture oïdium et black-rot.
- Des **produits à base de métirame et d'amétoctradine** tels que Enervin ou Privest à **50 % de la dose homologuée** sont possibles. Soit : 1,25 kg/ha de Enervin ou de Privest.

L'épamprage et l'ébourgeonnage du tronc sont des mesures prophylactiques permettant d'éviter les contaminations en provenance du sol. Mais il n'existe pas d'alternatives aux traitements.

Surface foliaire	Sensibilité de votre parcelle au mildiou		
	Peu sensible	Normale	Sensible
Faible	40 %	50 %	60 %
Moyenne à forte	50 %	60 %	70 %

Tableau 1 : dose de produit à appliquer en fonction de la hauteur de feuillage et de la sensibilité au mildiou dans le cas d'un pulvérisateur bien réglé (source : Optidose)



Oïdium : restez vigilants

Observations de cette semaine (réalisées le 13/05/2024)

- **Aucun symptôme** sur nos témoins non traités à l'Est.
- 1er symptôme à l'ouest observé sur un témoin non traité à historique oïdium.



Oïdium sur feuille, cabernet franc, Avon-les-Roches, 13/05/2024

Stratégie de protection contre l'oïdium

- Au vu des prévisions climatiques avec un **temps nuageux** et des fortes **pluies annoncées**, il est important de **garder une protection sur vos vignes**.
- Le début de la protection peut démarrer sur les parcelles les moins avancées (5 - 6 feuilles) ou à historique et se poursuivre sur les autres parcelles.
- Sur les quelques parcelles n'étant pas encore au stade 5 - 6 feuilles, une protection n'est pas nécessaire.

QUEST / EST



BIO



- Début des traitements préventifs avec du **soufre mouillable résistant au lessivage** (Ex : *Heliosoufre S*, dose homologuée 7,5 l/ha).
- Un traitement **avec 50 % de la dose** sera suffisant (Ex : *Heliosoufre S*, 3,75 l/ha).



CONVENTIONNEL

- Des traitements à base de pénétrants à double homologation oïdium - black-rot → Cabrio top à base de pyraclostrobine et de metiram (Ex : *Cabrio top*, dose homologuée 2 kg/ha).
- Dans la plupart des situations, un traitement à base de soufre est adapté (Thiovit, Microthiol, Kumulus ou encore d'Héliosoufre).
- Un traitement **avec 50 % de la dose** sera suffisant (Ex : *Cabrio top*, 1 kg/ha).

Surface foliaire	Sensibilité de votre parcelle à l'oïdium		
	Peu sensible	Normale	Sensible
Faible	40 %	50 %	60 %
Moyenne à forte	50 %	60 %	70 %

Tableau 2 : dose de produit à appliquer en fonction de la hauteur de feuillage et de la sensibilité à l'oïdium dans le cas d'un pulvérisateur bien réglé (source : Optidose)

Spécialités de soufre mouillable	Dose homologuée	Quantité de soufre pur pour la dose homologuée	Doses à utiliser en kg/ha (en % de la dose homologuée)			
			20 %	30 %	40 %	50 %
<i>Heliosoufre S</i>	7,5 l/ha	700 g	1,5	2,25	3	3,75

Tableau 3 : quantité de produit à base de soufre à appliquer par hectare en fonction de la réduction de dose



Etude ECOVITISOL : que valent les pratiques biodynamiques ?

Dans le cadre du projet ECOVITISOL mené par l'INRAE de Dijon, 156 parcelles tout mode de production confondu entre l'Alsace et la Bourgogne ont été suivies entre 2019 et 2020. Le but de ce projet était de mieux connaître les impacts des pratiques agronomiques en agriculture biologique (AB) et en biodynamie (BD) sur la qualité microbiologique des sols viticoles (influence de sa fertilité, de sa capacité à retenir l'eau et de sa résistance à l'érosion).

Quelques résultats issus de l'étude

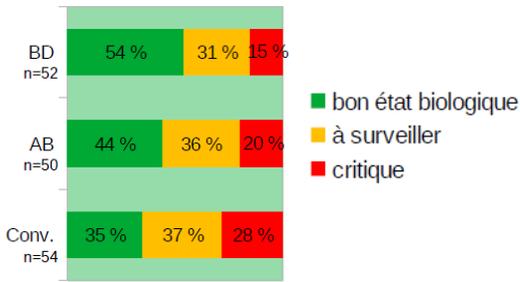


Fig. 1 : Etat microbiologique des sols par mode de production

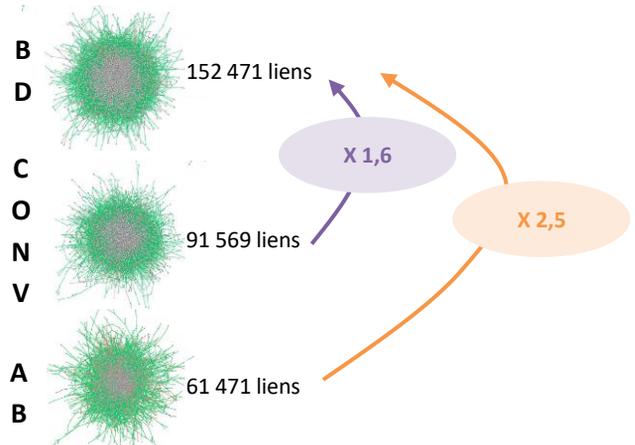


Fig. 2 : Réseaux d'interactions fongiques et bactériennes
La **biodynamie** présente le plus grand réseau d'interactions
⇒ x 1,6 par rapport au conv.
⇒ x 2,5 par rapport au biologique

Lexique : BD : Biodynamie; AB : Agriculture biologique; Conv : Agriculture conventionnelle; n : nombre de parcelle concernée dans l'étude

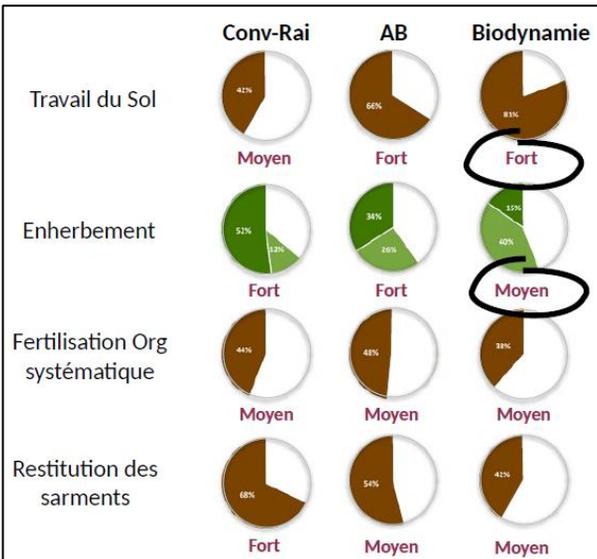


Fig. 3 : Répartition des pratiques pour chaque mode de production sur les 150 parcelles

Plusieurs points qui ressortent de ces résultats :

- 1) Développement microbien plus conséquent en biodynamie qu'en AB ou en conventionnel.
- 2) Amélioration significative de la qualité microbiologique des sols en AB et BD, mais pas sur la teneur en carbone actif.
- 3) Effet négatif du travail du sol sur la qualité microbienne du sol et la teneur en carbone actif des sols.
- 4) Effet positif de l'enherbement et de la restitution de sarment sur la qualité microbienne et la teneur en carbone actif dans les sols.

Quelles conclusions en tirer ?

- La biodynamie est la pratique qui intervient le plus sur le sol, néanmoins elle reste également la pratique qui favorise le plus la qualité microbiologique des sols.
- Résultats à nuancer : typologies de sols non définies (or certains sols peuvent favoriser naturellement la présence de microorganismes), et étude menée uniquement sur l'Est de la France.
- Projet prometteur qui se poursuit actuellement dans les côtes de Provence.
- Plus d'informations : [EcoVitiSol - EVS1.0 \(inrae.fr\)](http://EcoVitiSol - EVS1.0 (inrae.fr))



www.afnor.org
Liste des sites certifiés et de nos engagements sur www.chambres-agriculture.fr

La Chambre d'agriculture 37 est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA

**FORMATION : reconnaître les parasites et les maladies de la vigne****Date** : 20 juin et le 4 juillet 2024**Lieu et horaire** : à définir en fonction des inscrits. En salle le matin et sur le terrain l'après midi**Objectif** : savoir reconnaître les contraintes phytopathologiques de la vigne et établir un plan d'action**Programme & contenu** (aucun prérequis) :

- Savoir différencier et reconnaître les pathogènes et les ravageurs
- Connaître la biologie des pathogènes et ravageurs impliqués
- Identifier les symptômes liés à ces pathogènes et ravageurs
- Apprendre les facteurs favorisant ces pathogènes et ravageurs
- Savoir dresser un plan de lutte contre ces pathogènes et ravageurs

**Public cible** : viticulteurs-trices, futurs installés et salariés**Tarifs & financement** :

- 98 € pour un contributeur Vivea (être à jour de ses cotisations MSA et sous réserve des conditions de prise en charge)
- 420 € pour un salarié agricole (possibilité de remboursement à hauteur de 45% si l'employeur en fait la demande auprès d'OCAPIAT et selon les fonds disponibles)
- 420 € autre public (demande de prise en charge par OCAPIAT ou votre OPCO).

**Intervenante** : Faustine ROUBEZ, conseillère viticole de la chambre d'agriculture 37**Inscription** : Reconnaître les parasites et les maladies de la vigne - Chambres d'agriculture Centre-Val de Loire (chambres-agriculture.fr)

Message rédigé par les conseillers viticoles de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire
 Adeline Mallet : 06 42 24 56 69 / Nicolas Pichard : 06 08 47 01 59 / Philippe Gabillot : 06 80 42 98 21
 Faustine Roubez : 06 24 79 88 68 / Manon Thaunay : 06 23 82 54 92
 Mél. viti-oenocda37.fr

Toute reproduction, même partielle des informations est strictement interdite.Lien vers E-Phy le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France

Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade. Cependant, des alternatives préventives existent. Les produits commerciaux, cités à titre d'exemple, sont adaptés aux situations décrites. Pour identifier d'autres produits commerciaux, connaître les exigences réglementaires et les bonnes pratiques ainsi que la totalité des méthodes alternatives adaptées à la vigne, vous référer au site officiel: <https://ephy.anses.fr/>. Attention, les informations ci-dessus ne sont valables que dans la mise en œuvre de bonnes pratiques agronomiques et biologiques respectueuses du sol et de la plante. Et sous réserve que les "fondamentaux" soient maîtrisés (qualité de pulvérisation, positionnement des traitements...). Vérifier les conditions d'emploi sur les étiquettes.

Avec la participation financière de la FAV 37-72, d'InterLoire, du réseau DEPHY ferme.



La Chambre d'agriculture d'Indre et Loire est titulaire d'un contrat d'assurance n° 1112628777/4042 & 4049 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques pour laquelle elle est agréée sous le n°IF01762



La Chambre d'agriculture 37 est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA